

UNITE D'ACTION SYNDICALE (UAS)

LES CENTRALES SYNDICALES DU BURKINA FASO :

CGT-B-CNTB-CSB-FO/UNSL-ONSL-USTB

ET LES SYNDICATS AUTONOMES :

SAIB - SATB - SAMAE - SATEB - SNEAB - SYNATEB - SYNATIC

SNESS - SYNTAS- SYNTRAPOST- SYNAPAGER-SYNATIPB

SYNATRAD - SYFMAB- SYNATEL - UGMB

VERITE ET JUSTICE POUR JUSTIN L. ZONGO **ET TOUTES LES AUTRES VICTIMES DES VIOLENCES POLICIERES** **SUITE AUX EVENEMENTS DE KOUDOUGOU**

Depuis le 22 février, la ville de Koudougou d'abord, puis de nombreuses autres localités du pays sont secouées par des troubles consécutifs à la mort d'un élève du nom de Justin L. ZONGO en classe de 3^{ème} au collège privé KABORE GESTA. Si les premières manifestations à Koudougou étaient liées au fait que l'élève serait mort des suites des coups et blessures subis à la police, celles qui ont suivi ont été alimentées par la volonté manifeste des autorités de travestir la vérité sur la mort de l'élève. En effet, à l'occasion d'une conférence de presse tenue dans la soirée du 22 février 2011, les autorités (Gouverneur, procureur du Faso, médecin chef du service de médecine générale) ont présenté une version des faits couverte de contradictions et de détails mensongers, pour aboutir au fait que l'élève serait mort de méningite. Cette version des faits a révolté la population, notamment la jeunesse. En plus de ces allégations révoltantes, une violente répression a été abattue sur les manifestants. La conséquence de tout cela, ce sont les six (6) autres pertes en vies humaines consécutives aux événements qui s'en sont suivis à Koudougou, à Kindi, à Poa et la propagation des manifestations de soutien et de protestation dans les villes et localités comme Ouagadougou, Kaya, fada, Ouahigouya, Léo, etc.

Un des remèdes retenus par le gouvernement a été la fermeture de tous les établissements préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs du Burkina Faso, jusqu'à nouvel ordre.

Le mouvement syndical dénonce :

- l'attitude des forces de l'ordre notamment les abus d'autorité, les tortures et autres traitements inhumains et dégradants infligés aux personnes interpellées
- la complaisance des autorités nationales vis-à-vis des cas de tortures régulièrement dénoncés par nos organisations, de même que par les mouvements et associations de droits de l'Homme. Du reste, les nombreux cas d'assassinats et de tortures restés impunis apparaissent comme des encouragements aux auteurs de ces graves atteintes aux droits de l'Homme. Nous reviennent en mémoire les assassinats de Dabo Boukary, de Guillaume SESSOUMA, des élèves de Garango, de Norbert ZONGO, de Flavien Nebié, et bien d'autres. Sur le cas de Koudougou, n'eussent été les manifestations massives des élèves et la réaction indignée de l'opinion, la voie était tracée pour un étouffement de l'affaire. A preuve, les mensonges servis par les autorités politiques, judiciaires et sanitaires tendant à culpabiliser l'élève ZONGO Justin et à imputer sa mort à la méningite

Le mouvement syndical, salue la mobilisation et la détermination de la jeunesse, celle scolaire en particulier dans l'exigence de vérité et de justice. Les réactions des élèves dans diverses localités témoignent d'une prise de conscience véritable de la jeunesse sur les dangers de l'impunité.

Il exige des autorités qu'elles aillent au-delà des mesures conservatrices déjà prises pour :

- sanctionner tous ceux qui portent une quelconque responsabilité dans la survenue des événements et surtout dans les pertes en vies humaines et les blessures ;
- prendre effectivement en charge les frais liés aux sépultures des élèves tués et aux soins des blessés ;
- faire la lumière sur les événements survenus les 22, 23 et 24 février 2011 à Koudougou et dans les autres localités ;
- rouvrir tous les établissements préscolaires, primaires, secondaires et supérieurs du Burkina Faso

En tout état de cause, le mouvement syndical sera particulièrement attentif aux suites qui seront données aux engagements pris par le gouvernement pour situer effectivement les responsabilités et sanctionner tous les fautifs. Par conséquent, il appelle l'ensemble des militantes et militants, les travailleuses et travailleurs, les démocrates afin qu'ils apportent leur soutien aux élèves et étudiants et qu'ils se tiennent prêts pour tout mot d'ordre qu'il sera amené à lancer dans le cadre de cette affaire et d'autres préoccupations qui nous tiennent à cœur et qui demeurent non résolues.

Fait à Ouagadougou, le 3 mars 2011

Ont signé :

Pour les Centrales Syndicales :

CGT-B

Tolé SAGNON
Secrétaire Général

CNTB

Augustin Blaise HIEN
Secrétaire Général

CSB

Jean Mathias B. LILIOU
Secrétaire Général

FO/UNSL

Joseph L. TIENDREBEOGO
Secrétaire Général

ONSL

Paul N. KABORE
Secrétaire Général

USTB

EI Hadj Mamadou NAMA
Secrétaire Général

Pour les Syndicats Autonomes sus - cités :

Souleymane SO
Président de mois
Secrétaire général / SYNATEL